

ASSEMBLÉE NATIONALE

ABROGATION DE L'OBLIGATION VACCINALE CONTRE LA COVID-19 ET
RÉINTÉGRATION DES PROFESSIONNELS SUSPENDUS - (N° 991)

AMENDEMENT

N ° AS1

présenté par

M. Falcon, Mme Auzanot, M. Bentz, M. Catteau, Mme Dogor-Such, M. Frappé, Mme Lavalette,
Mme Levavasseur, M. Marchio, Mme Mélin, M. Muller et M. Taché de la Pagerie

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.